

A l'attention de Monsieur Yves GARCIA  
Adjoint au Maire de la ville d'Istres  
Délégué à l'environnement, à l'écologie, au cadre de vie et  
aux comités d'Intérêt de Quartier

Mairie d'Istres  
1 Esplanade Bernardin-Laugier  
CS 97002  
13808 ISTRES

Marseille, le 13 octobre 2021

**Objet** : Signalement d'un lieu de stockage et de traitement de déchets inertes  
**Lettre recommandée avec accusé de réception n°1A 173 777 1228 3**

Monsieur l'adjoint au Maire,

France Nature Environnement a mis en place en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'application *Sentinelles de la Nature*, qui permet à chaque citoyen de signaler toute dégradation de l'environnement dont il aurait été témoin.

Dans ce cadre, nous avons été informés de la présence sur votre commune d'un site à priori dédié au stockage et au traitement de déchets inertes.

Il se situe au nord de la commune d'Istres, au lieu-dit Le Vallon, sur le quartier d'Entressen, limitrophe de la commune de Saint Martin de Crau. Vous trouverez ci-dessous la localisation précise.



Ce site est particulièrement sensible car situé en bordure de l'étang d'Entressen, sur la nappe phréatique de La Crau qui approvisionne 13 communes en eau potable.

Le stockage de déchets présente un risque majeur de pollution des sols et de l'eau, constituant, outre une atteinte à l'environnement, un risque sanitaire pour les populations.

Les agents du SYMCRAU (Syndicat Mixte de la gestion de la nappe phréatique de La Crau) ont déjà interpellé les autorités compétentes de ces infractions et n'ont eu aucun retour.

A notre connaissance, aucune ICPE n'a été autorisée par les services compétents pour exercer une activité de stockage de déchets sur ces parcelles.

**C'est pourquoi nous vous alertons ce jour afin de connaître votre niveau d'information de cette situation et les mesures que vous comptez prendre pour faire cesser cette atteinte à l'environnement et à la santé publique.**

Vous pouvez nous répondre par mail à [pierre.coutton@fnepaca.fr](mailto:pierre.coutton@fnepaca.fr)

ou par courrier à l'adresse suivante :

Association FNE PACA  
14 QUAI DE RIVE NEUVE  
13007 MARSEILLE

Confiant en votre action et en votre attachement à la protection de l'environnement, je vous prie de croire, Monsieur l'adjoint au Maire, en l'expression de ma sincère considération.

Pierre COUTTON  
Coordinateur Sentinelles de la Nature  
France Nature Environnement  
Provence Alpes Côte d'Azur

**Copies à :**

- Madame Marie-Rose LEXCELLENT, Maire de Saint Martin de Crau
- Monsieur Jean-Philippe PELOUX, Responsable de l'unité départementale 13 de la DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Madame Helène SOUAN, Directrice du service biodiversité, eau et paysage à la DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur